

Info Parents, école Dominique-Savio - septembre 2026

**Centre
de services scolaire
de la Capitale**

Québec



LES AIGLES

Dates importantes

- **Lundi 7 septembre** : congé pour tous
- **Mercredi 9 septembre : 18h15 à 19h15** : rencontre de parents pour les classes de 2e à 6e année (des éducateurs seront sur place pour s'occuper des enfants, au besoin)
- **Mercredi 9 septembre : 19h30 à 21h** : Assemblée générale annuelle, bienvenue à tous les parents
- **Vendredi 18 septembre : journée pédagogique** : service de garde disponible sur inscription seulement

Spécifications pour l'entrée des élèves

La cloche du matin sonne à **8h10** et les élèves doivent entrer dans l'école dès ce moment. À la cloche de **8h15**, les cours commencent, les élèves sont ensuite considérés en retard.

La cloche du midi sonne à **12h55** et les élèves doivent entrer dans l'école dès ce moment. À la cloche de **13h**, les cours commencent, les élèves sont ensuite considérés en retard.

Déclaration de clientèle



Le mercredi 30 septembre, ce sera la journée pour la déclaration de la clientèle au Ministère de l'Éducation. C'est à partir des présences recueillies lors de cette journée que nous confirmons au ministère le nombre d'élèves inscrits à l'école.

Il est donc très important que votre enfant soit présent toute la journée. Si jamais votre enfant est absent le 30 septembre (maladie, rendez-vous ou autre), vous devrez venir à l'école pour signer une lettre qui confirme son inscription et sa fréquentation scolaire à notre école.

Veuillez noter que lors de cette même semaine, aura lieu aussi une cueillette de clientèle pour le service de garde. La présence des élèves est aussi très importante selon leur horaire de fréquentation.

Aidants scolaires



Nous savons que le plein épanouissement de votre enfant vous tient à cœur. Pour atteindre cet objectif, vous ou l'une de vos connaissances pourriez y contribuer en faisant officiellement partie de l'équipe de bénévoles des Aidants scolaires, organisme auquel notre école est maintenant affiliée.

Voici ce qu'il vous faut faire : visitez le site : <https://www.aidantsscolaires.com/devenir-benevole/>

Après l'inscription, un membre de l'administration des Aidants scolaires communiquera directement avec cette vous ou la personne référée. N'hésitez pas à partager ce message à vos connaissances, votre famille, vos voisins.

Nous vous remercions de tout cœur pour votre collaboration, pour le bien de votre enfant et celui de tous les autres amis de son groupe.

Au nom des enfants,

MERCI et à bientôt !

Colle à moi



Grâce à vous, 15% du montant de vos achats
Colle à moi nous sera remis !

Nous collaborons avec **Colle à moi**, une compagnie d'étiquettes personnalisées d'excellente qualité.

Pour chaque achat effectué en nommant notre école, **Colle à moi** nous remettra 15% des ventes pour financer des projets de notre école.

Il suffit d'aller sur leur site web, https://colleamoi.com/fr_CA/collecte-de-fonds/supporter¹, chercher École Dominique-Savio (Québec), et magasiner !

¹https://colleamoi.com/fr_CA/collecte-de-fonds/supporter?fbclid=IwZXh0bgNhZW0CMTAAYnJpZBExTFFTS09sZlMyaHZzOGkwRnNydGMGYXBwX2lkEDlyMjAzOTE3ODgyMDA4OTIAAR7UzTGh-QDuAx_-NaxKY5TQTdyt8hRdoKw-wNxxu9qJgE3WOHqcNhgkac54RA_aem_mNYVqVb8BOB6tcvOfCd1UA

Rappel des règles alimentaires applicables à notre école

Pour promouvoir de saines habitudes de vie et assurer la sécurité de tous, voici un rappel visuel des collations permises dans notre école.

De plus, il nous est impossible de permettre les gâteaux de fête, en classe. Bien que l'intention soit bonne, trop de contraintes sont applicables et cela pourrait causer préjudice à certains élèves.



Formulaire de dénonciation d'une situation jugée à risque

Nous invitons toute personne témoin, adulte ou enfant, à remplir le formulaire de dénonciation d'une situation jugée à risque via l'adresse suivante :

<https://forms.office.com/r/XPNSP94H1D>

Il vous est aussi possible d'utiliser le code QR suivant :



Protecteur national de l'élève



Cliquez [ici](#)² pour consulter la Procédure du traitement des plaintes du Centre de services scolaire.

Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Prenez note qu'en tout temps, l'équipe-école se réfère à cette politique du Centre de services scolaire de la Capitale. Cliquez [ici](#)³ pour consulter la politique.

Horaire des élèves

Horaire du matin :

- Les enfants *non inscrits au service de garde* peuvent entrer dans la cour à partir de **8 h 07**

²<https://cssc.gouv.qc.ca/processus-de-plainte/>

³<https://cssc.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2024/07/pse02-politique-relative-a-lorganisation-des-services-educatifs-aux-ehdaa.pdf>

- La cloche sonne à **8 h 10** et les élèves entrent directement dans l'école
- Les portes pour l'entrée des élèves qui donnent sur la cour ferment à **8 h 15**. Les élèves sont ensuite considérés comme en retard.

Horaire de l'après-midi :

- Les élèves *non inscrits au service de garde* peuvent entrer dans la cour à partir de **12 h 52**
- La cloche sonne à **12h55** et les élèves entrent directement dans l'école
- Les portes pour l'entrée des élèves qui adonnent dans la cour ferment à **13h**. Les élèves sont ensuite considérés comme en retard.

Fin de journée :

- La journée des élèves du préscolaire prend fin à 14h22
- La journée des élèves du primaire prend fin à 15h20

- **Période 1 : 8h15 à 9h15**
- **Période 2 : 9h15 à 10h15**
- **Récréation : 10h15 à 10h35**
- **Période 3 : 10h35 à 11h35**
- **Dîner**
- **Période 4 : 13h à 14h**
- **Récréation : 14h à 14h20**
- **Période 5 : 14h20 à 15h20**

Sécurité routière près de l'école

Rentrée scolaire

AIDE-MÉMOIRE POUR LES PARENTS

En cette période de rentrée scolaire, la Ville de Québec en profite pour vous rappeler quelques éléments importants concernant la sécurité routière aux abords des écoles. Parce que la sécurité de vos enfants est une priorité!

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

De nombreux élèves marchent pour aller à l'école et peuvent être exposés aux dangers de la route. En tant qu'automobiliste, adoptez-vous les pratiques d'un bon conducteur?

-  > Savoir identifier et reconnaître la signalisation en zone scolaire.
-  > Respecter la limite de vitesse prescrite dans la zone scolaire.
-  > Respecter les directives et les signaux des brigadiers scolaires, même si la signalisation en place indique le contraire.
-  > Céder le passage aux écoliers en immobilisant son véhicule aux endroits non contrôlés par des feux de circulation ou des arrêts obligatoires.
-  > Arrêter complètement son véhicule à plus de 5 mètres de l'autobus lorsque ses feux rouges intermittents et son panneau d'arrêt sont activés.
- > Ne pas se stationner en double, car cela bloque le passage aux autres véhicules et rend dangereuse la traversée des élèves.
- > En reconduisant son enfant à l'école, l'inciter à traverser la rue uniquement aux intersections.
- > Respecter les périodes de stationnement de courte durée aux abords des écoles qui permettent de délimiter les espaces réservés aux autobus et aux parents.
- > Ne pas effectuer de demi-tour dans la rue ou à une intersection.

 Visionnez notre vidéo sur le sujet.

Consultez la [section zone scolaire](#) pour en apprendre davantage.



Rentrée scolaire

BRIGADE SCOLAIRE



Afin de sécuriser certaines traverses dont les conditions le justifient, la Ville dispose d'une brigade scolaire adulte en support à la signalisation routière. Lorsque la circulation est dirigée par un brigadier scolaire, toute personne doit, malgré une signalisation contraire, obéir à ses ordres et à ses signaux. Les brigadiers scolaires sont de précieuses ressources pour assurer la sécurité des enfants.

Plusieurs outils sont à votre disposition pour en savoir plus sur la brigade scolaire de votre quartier.

- > Consultez [l'horaire des brigadiers](#)
- > Inscrivez-vous au formulaire des [avis d'absence](#) des brigadiers pour être informé directement par courriel
- > Identifier le corridor scolaire de votre secteur dans la [carte interactive](#) (sous sécurité routière)

Consultez la [section brigade scolaire](#) pour en apprendre davantage.

Pour toute autre question, n'hésitez pas à contacter le 311.

Bonne rentrée scolaire!



Des incontournables

Portail Parents

Le Portail Parents⁴ vous permet de rester informés du cheminement scolaire de votre enfant. Vous pourrez y consulter plusieurs éléments comme :

- la première communication;
- les bulletins scolaires;
- les absences;
- les factures scolaires
- etc.

De plus, vous pourrez aviser l'école pour une absence prévue à l'avance. Vous devrez simplement cliquer sur la pastille *Absences* et vous devrez ensuite vous rendre dans la section *Absences prévues* et suivre les indications à l'écran.

Vous pouvez aussi télécharger l'application sur votre appareil mobile.



<https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Guide pour la création et la gestion de votre compte sur le Portail Parents⁵



App Store⁶

Google play⁷

⁴<https://portailparents.ca/accueil/fr/>

⁵<https://ecole-lodysee.cssc.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2017/11/guide-du-mozaik-au-2017-11-22.pdf>

⁶<https://apps.apple.com/ca/app/mparent-portail-parents/id1532289124>

Sortie des élèves

- S'ils ne fréquentent pas le service de garde, les élèves du **préscolaire** sortent en fin d'avant-midi (11 h 35) et en fin d'après-midi (14 h 22), sur la cour de récréation.
- S'ils ne fréquentent pas le service de garde, les élèves du **primaire** sortent en fin d'avant-midi (11 h 35) et en fin d'après-midi (15h20), sur la cour de récréation.
- Les départs, sur les heures du **service de garde**, ont lieu à partir de 15h30, par la porte principale #1, grâce à l'application **Hop Hop**

Départ des élèves sur les heures de classe

Lorsque votre enfant doit quitter, sur les heures de classe, vers la maison, il est obligatoire de venir le chercher. En cas de rares exceptions, une preuve écrite sera toujours exigée.

Pour connaître notre école

Consultez le document en ligne Infos-Savio aux parents⁸

Médication à l'école



La **loi #90** encadre l'administration et la distribution de médicaments dans les écoles.

⁷<https://play.google.com/store/apps/details?id=ca.grics.mozaiik.portail.parents>

⁸https://docs.google.com/document/d/1s8gF1awcE_f8EOUZQv7PDPHFCKIOXoYu4v_Pe_a_V-w/edit?usp=sharing

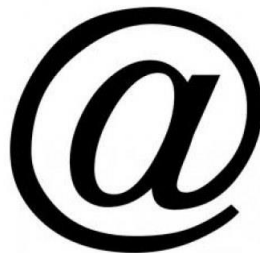
- Tout médicament pris à l'école doit être prescrit par un médecin. Le médicament doit être dans le contenant d'origine (avec la prescription collée) et identifié au nom de l'enfant;
- En tout temps, vous devez signer une autorisation de distribution de médicament;
- L'enfant doit être capable de prendre lui-même sa médication sous la supervision d'un adulte de l'école;
- Exceptionnellement, un adulte peut donner un médicament à un élève, mais il doit d'abord avoir été formé par une personne du réseau de la santé soit l'infirmière de l'école;
- Nous vous demandons de voir avec votre médecin la possibilité que les antibiotiques ou prescriptions ponctuelles puissent être donnés en deux doses (matin et soir), à la maison.

Le saviez-vous ?



Une situation hors de notre contrôle fait en sorte que les courriels en provenance des enseignants ou autre personnel de notre école se retrouvent plus souvent qu'autrement, dans la boîte des courriers indésirables chez la plupart des fournisseurs de ce service. De notre côté, nous ne pouvons remédier à la situation, l'action devant être prise de votre part, en vérifiant souvent cette boîte et en identifiant nos courriels comme étant des messages légitimes.

Nous suivre...



-
- Nous vous invitons à visiter le site internet de l'école : <https://ecole-dominique-savio.cssc.gouv.qc.ca/>
 - Vous pouvez aussi nous suivre sur Facebook : <https://www.facebook.com/csc.dominique.savio.quebec>
-

Nous contacter - École Dominique-Savio

- Coordonnées du secrétariat
 - 418-686-4712 poste 101200
 - ecole.dsavio-maiz@cscapitale.qc.ca⁹
- Coordonnées du service de garde
 - 418-686-4712 poste 101204
 - sgarde.dsavio@cssc.gouv.qc.ca¹⁰

2050, rue de la Trinité

Québec (Québec) G1J 2M4

Télécopieur : 418 666-1702

⁹<mailto:ecole.dsavio-maiz@cscapitale.qc.ca>

¹⁰<mailto:sgarde.dsavio@cssc.gouv.qc.ca>